

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, à l'étape de la discussion des crédits du ministère des Travaux publics, je m'en voudrais de ne pas appeler l'attention du ministre sur l'importance de ne pas dépenser tout son budget dans certaines circonscriptions qui semblent être favorisées par le gouvernement au détriment d'autres circonscriptions.

Par exemple, on demande depuis longtemps la réfection ou la construction d'un bureau de poste dans ma circonscription et c'est précisément le ministère des Travaux publics qui doit s'en occuper. On a réparé, il y a quelques années, le vieux bureau de poste de Rouyn en y ajoutant une annexe qui ressemble étrangement à un poulailler comme on peut en voir dans divers coins du pays. La construction d'un poulailler qu'on appelle un bureau de poste, en plein centre de la ville de Rouyn, n'est certainement pas esthétique. Or, quand j'ai signalé la chose à l'attention du ministre—non pas au ministre actuel, mais à l'ancien ministre conservateur—on s'est demandé ce qui s'était produit, si les architectes du gouvernement avaient manqué de goût ou si le gouvernement ne savait pas quel architecte compétent engager pour faire des plans, afin que le bureau de poste ressemble à un bureau de poste.

Nous avons encore ce bureau de poste dans la ville de Rouyn, qui est en fin de compte la métropole du nord-ouest québécois. On a construit de magnifiques bureaux de poste à Noranda, à Val-d'Or, à Malartic. Mais à Rouyn, on a simplement préféré ajouter une annexe à l'ancien bureau de poste qui a été construit en 1928, je crois, pour en faire un lamentable spectacle au point de vue d'édifice public.

Au cours des années, de nombreuses demandes ont été faites au ministre actuel des Travaux publics et à ses prédécesseurs. A Notre-Dame-du-Nord, par exemple, on peut voir un vieux pont qui doit dater du temps où les Père Oblats demeuraient au vieux fort de Ville-Marie, alors qu'on n'avait que la traction animale. A l'époque, deux bœufs pouvaient se croiser sur ce pont, mais aujourd'hui, on voudrait que deux automobiles en fassent autant, ce qui est assez difficile. On verra souvent une voiture attendre que l'autre passe, alors que le pont est assez long.

Un état de choses semblable, en 1968, dans une région comme le Témiscamingue, n'est pas tellement agréable pour les automobilistes. Même si ceux qui se servent actuellement de chevaux et de bœufs peuvent assez facilement voyager sur ce pont, les voitures et surtout les camions peuvent difficilement y circuler.

On me dit que le ministère est en train de négocier la vente de ce pont aux autorités provinciales. Je ne sais trop depuis combien d'années on entend parler de cette supposée intention de vendre le pont de Notre-Dame-du-Nord aux autorités provinciales, car il appartient au gouvernement fédéral dans le moment. On attend des nouvelles depuis longtemps. Je comprends que les budgets ne sont pas assez généreux pour permettre au ministre des Travaux publics d'autoriser de telles constructions dans le moment, mais il faut tout de même commencer. Il y a déjà au-delà de 10, 15 ou 20 ans qu'on réclame un nouveau pont à Notre-Dame-du-Nord, mais on n'a jamais trouvé les moyens d'en construire un. Même quand la circonscription était représentée par un député libéral, sous un gouvernement libéral ou par un député conservateur, sous un régime conservateur, on ne trouvait pas les moyens d'améliorer cette situation.

Il existe un autre problème assez grave pour les agriculteurs du Témiscamingue: c'est l'érosion des rives du lac Témiscamingue, un des plus beaux lacs du Canada. Depuis des années, on demande au gouvernement de construire des murs de soutènement pour empêcher l'érosion des terres des cultivateurs qui sont établis en bordure de ce lac depuis plusieurs années. Encore là, on répond que le budget ne le permet pas. Cependant, au cours de la dernière campagne électorale, soit au mois de mai, un dénommé Bédard, fonctionnaire du ministère des Travaux publics, est allé adjuger des petits contrats dans le comté de Témiscamingue pour faire effectuer des réparations aux quais ou poser, par exemple, pour \$125 ou \$150 de caoutchouc le long d'une rampe. On dépensait \$125, \$150, \$200 par paroisse et l'on disait: Voyez comme le gouvernement est généreux à l'endroit des gens de ces paroisses.

On leur distribuait des «suçons» comme cela, à coups de \$125, et ce à un tel point qu'un certain entrepreneur d'une petite paroisse est venu me voir, à un moment donné. Il avait en sa possession l'autorisation écrite du M. Bédard en question, lui permettant d'effectuer des travaux pour une valeur de \$225. Il dit: Le gouvernement ne veut pas me payer tout de suite. Vous savez, monsieur Caouette, je suis libéral, mais ne pourriez-vous pas quand même m'aider à obtenir une avance de \$225 de la banque de Rouyn? Je lui dis alors: Rendez-vous à la Banque Impériale de Commerce de Rouyn demain matin, à 10 heures, avec votre petit papier signé par M. Bédard, et le gérant vous prêtera probablement la somme de \$225. S'il ne vous la prête pas, vous lui direz de me téléphoner. Or, quand l'individu a demandé au gérant de me téléphoner, ce dernier lui a répondu que ce n'était pas